

«Address1»  
«Address2»  
«Address3»  
«Address4»  
«Address5»

**Nordea 1, SICAV**  
**Société d'Investissement à Capital Variable**  
**Siège social : 562, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg**  
**R.C.S. Luxembourg B 31442**

**INFORMATIONS IMPORTANTES :**

*Eu égard à l'épidémie de COVID-19, Nordea 1, SICAV prend des mesures de précaution pour limiter l'exposition de ses actionnaires et autres parties prenantes. Compte tenu de l'épidémie de COVID-19, l'assemblée générale annuelle se tiendra sans la présence physique des actionnaires dans la mesure autorisée par la loi luxembourgeoise. Dans cette optique, des dispositions ont été prises afin de fournir aux actionnaires la possibilité d'exprimer leur vote par procuration par voie électronique (veuillez vous reporter aux détails pratiques dans les présentes).*

## AVIS DE CONVOCATION

Par la présente, nous informons les actionnaires de Nordea 1, SICAV (la « Société ») que la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra le **21 avril 2022, à 10 heures CET** (l'« Assemblée »). L'ordre du jour de l'Assemblée figure page suivante.

Les résolutions inscrites à l'ordre du jour peuvent être adoptées sans quorum, à la majorité des voix exprimées par les actionnaires présents ou représentés lors de l'Assemblée. Chaque action est assortie d'un vote. Les fractions d'actions ne sont assorties d'aucun droit de vote. Les exigences de majorité applicables à l'Assemblée seront fixées en fonction du nombre d'actions émises et en circulation 5 (cinq) jours avant la date de l'Assemblée.

Par la présente, les actionnaires se voient offrir la possibilité d'exprimer leur vote au moyen d'un **vote par procuration déposé par voie électronique**. Les formulaires de procuration peuvent être obtenus auprès du siège social de la Société ou par l'entremise du conseiller professionnel/financier ou intermédiaire habituel de l'actionnaire, le cas échéant.

Afin de voter à l'Assemblée, les actionnaires sont invités à envoyer le formulaire de procuration dûment complété et signé avant le **15 avril 2022 à 17h00 CET par e-mail à [NIFSA.DSRD@nordea.lu](mailto:NIFSA.DSRD@nordea.lu) ou à leur conseiller professionnel/financier ou intermédiaire habituel, le cas échéant.**

Des copies des rapports du Conseil d'administration et du Réviseur indépendant ainsi que du rapport annuel de la Société (y compris les états financiers révisés) pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2021 sont disponibles pour consultation au siège social de la Société. Les actionnaires peuvent en outre demander à la Société ou à leur conseiller professionnel/financier ou intermédiaire habituel de leur envoyer une copie de ces rapports.

**Nordea 1, SICAV**  
562, rue de Neudorf  
P.O. Box 782  
L-2017 Luxembourg  
Tel + 352 27 86 51 00  
Fax + 352 27 86 50 11  
[nordeafunds@nordea.com](mailto:nordeafunds@nordea.com)  
[nordea.lu](http://nordea.lu)

Sur ordre du Conseil d'administration  
Luxembourg, le 25 mars 2022

**Points nécessitant un vote de votre part – veuillez répondre avant le  
15 avril 2022**

<b>1</b>	<b>Remise des rapports du Conseil d'administration de la Société (le « Conseil d'administration », chaque membre étant nommé individuellement « Administrateur ») et du Réviseur d'entreprises agréé pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2021 (le « Réviseur d'entreprises »)</b>	Il est demandé aux actionnaires d'approuver le rapport du Conseil d'administration et le rapport du Réviseur d'entreprises agréé pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2021.
<b>2</b>	<b>Approbation du bilan et du compte de résultat pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2021</b>	Il est demandé aux actionnaires d'approuver le bilan et le compte de résultat au 31 décembre 2021 tels que présentés dans le rapport annuel d'audit.
<b>3</b>	<b>Ratification et, dans la mesure nécessaire, approbation des paiements des dividendes distribués au cours de l'exercice 2021</b>	Il est demandé aux actionnaires de ratifier et, dans la mesure nécessaire, d'approuver les paiements des dividendes distribués au cours de l'exercice 2021.
<b>4</b>	<b>Affectation du résultat net et approbation du dividende annuel</b>	Il est demandé aux actionnaires d'approuver la distribution annuelle de dividendes pour l'exercice 2021, avec une date ex-dividende fixée au 22 avril 2022 et une date de paiement fixée au 27 avril 2022.
<b>5</b>	<b>Décharge des Administrateurs relative à l'exercice de leur mandat pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2021</b>	Il est demandé aux actionnaires d'approuver la décharge des Administrateurs relative à l'exercice de leur mandat pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2021.
<b>6</b>	<b>Décharge du Réviseur d'entreprises relative à l'exercice de son mandat pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2021</b>	Il est demandé aux actionnaires d'approuver la décharge du Réviseur d'entreprises relative à l'exercice de son mandat pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2021.
<b>7</b>	<b>Renouvellement du mandat des Administrateurs de la Société</b>	Il est demandé aux actionnaires d'approuver le renouvellement des mandats de M. Claude Kremer, M. Lars Eskesen et Mme Sheenagh Gordon-Hart en tant que membres indépendants du conseil d'administration, et de M. Christophe Girondel et M. Brian S. Jensen en tant que membres exécutifs du conseil d'administration jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires, en 2023.
<b>8</b>	<b>Renouvellement du mandat du Réviseur d'entreprises de la Société</b>	Il est demandé aux actionnaires d'approuver le renouvellement du mandat de <i>PricewaterhouseCoopers, Société Coopérative</i> en tant que réviseur d'entreprises de la Société jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires chargée

**Nordea 1, SICAV**  
562, rue de Neudorf  
P.O. Box 782  
L-2017 Luxembourg  
Tel + 352 27 86 51 00  
Fax + 352 27 86 50 11  
nordeafunds@nordea.com  
[nordea.lu](http://nordea.lu)

		d'approuver les comptes pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2022
<b>9</b>	<b>Approbation des émoluments des Administrateurs pour l'exercice 2022</b>	Il est demandé aux actionnaires d'approuver les émoluments suggérés pour les administrateurs indépendants : la rémunération globale proposée s'élève à 100.000 EUR pour l'exercice 2022. Les représentants de Nordea ne perçoivent aucune rémunération au titre de leur mandat d'administrateur.
<b>10</b>	<b>Divers</b>	Tout point supplémentaire de l'ordre du jour à porter à l'attention des actionnaires.